



Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 mars 2018

n° 037-18

Objet : RS - Passation d'avenants aux marchés de transport scolaire établis avec la société Francony

- date de convocation le 16 mars 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Pierre Perez

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 22 mars 2018

délibération n° 037-18

objet **RS - Passation d'avenants aux marchés de transport scolaire établis avec la société Francony**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que l'agglomération a approuvé le principe du recours à un contrat de délégation de service public, à compter du 1^{er} janvier 2019, intégrant les services de transport public réguliers, les services de transport scolaire, les services de transport à la demande et les services de transport des personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la nouvelle Communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges, devenue organisatrice de la mobilité sur l'ensemble de son ressort territorial regroupant à présent 38 communes, organise, depuis le 1^{er} janvier 2017, les services de transport scolaire précédemment exploités par le Département de la Savoie sur l'ancien périmètre de la Communauté de communes du Cœur des Bauges. Dans ce cadre, 19 marchés publics de services de transport scolaire ont été transférés à l'agglomération. 11 de ces marchés publics prendront fin à l'été 2018 et seront de fait intégrés au futur contrat de délégation de service public.

Il est donc proposé de prolonger ces marchés, par avenant, jusqu'au 31 décembre 2018.

Le coût de la prolongation correspond à une augmentation de 8 % du coût initial total des marchés, soit pour chacun des marchés :

	F17003	F17004	F17005	F17006
Numéro de l'avenant	Avenant 1	Avenant 1	Avenant 2	Avenant 1
Montant total du marché initial (€ HT valeur septembre 2013)	84 540,40	202 408,64	79 779,28	148 126,64
Coût prolongation en €	6 786,50	16 248,40	6 404,30	11 890,90
Nouveau montant total du marché (€ HT valeur septembre 2013)	91 326,90	218 657,04	86 183,58	160 017,54

	F17007	F17008	F17009	F17011
Numéro de l'avenant	Avenant 1	Avenant 1	Avenant 1	Avenant 1
Montant total du marché initial (€ HT valeur septembre 2013)	83 799,20	80 084,48	129 887,36	141 072,16
Coût prolongation en €	6 727,00	6 428,80	10 434,90	11 324,60
Nouveau montant total du marché (€ HT valeur septembre 2013)	90 526,20	86 513,28	140 322,26	152 396,76

	F17012	F17014	F17019
Numéro de l'avenant	Avenant 1	Avenant 1	Avenant 2
Montant total du marché initial (€ HT valeur septembre 2013)	66 952,16	82 709,20	84 897,92
Coût prolongation en €	5 374,60	6 639,50	6 815,20
Nouveau montant total du marché (€ HT valeur septembre 2013)	72 326,76	89 348,70	91 713,12

Le coût total de prolongation est de 95 074,70 € HT (valeur septembre 2013).

Les projets d'avenants joints en annexe précisent, pour chaque marché, les modalités de cette prolongation.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transports et mobilité,

Vu le code des marchés publics applicable aux marchés lancés avant le 1^{er} avril 2016,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres et des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la délibération n° 307-17 C du Conseil communautaire du 7 septembre 2017 approuvant le principe du recours à un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des services de transport de la Communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges, ainsi que le lancement de la procédure,

Vu la délibération n° 264-17 C du Conseil communautaire du 13 février 2017 approuvant la convention de transfert de la compétence transports entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu les marchés n° F17003, F17004, F17005, F17006, F17007, F17008, F17009, F17011, F17012, F17014 et F17019,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 8 mars 2018,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les avenants aux marchés de transport scolaire n° F17003, F17004, F17005, F17006, F17007, F17008, F17009, F17011, F17012, F17014 et F17019,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 037-18

Objet de l'acte :	RS - Passation d'avenants aux marchés de transport scolaire établis avec la société Francony
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	22 mars 2018
Annexe :	PROJET AVENANT F17003;PROJET AVENANT F17004;PROJET AVENANT F17005;PROJET AVENANT F17006;PROJET AVENANT F17007;PROJET AVENANT F17008;PROJET AVENANT F17009;PROJET AVENANT F17011;PROJET AVENANT F17012;PROJET AVENANT F17014;PROJET AVENANT F17019;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20590H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20590H1

Date de transmission en Préfecture :	30 mars 2018
Date de réception en Préfecture :	30 mars 2018